

2025-0404

2025-10-24

P-22 Professionnel PAE OnGuard

SOLUTION

DOMESTIQUE

AUCUNE DILUTION REQUISE

UTILISATION À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR.

N° D'HOM. 31102 LPA

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF :

Tétraméthrine 0,20 %

Perméthrine 0,20 %

*** Ratio d'isomères cis-trans : min. 45 % (+ ou -) cis et max. 55 % (+ ou -) trans**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION POISON

ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

Contenu net : 1 à 3,75 L

UR-CAN INC.

PO Box 20069 Brant Hills

Burlington ON L7P 0A4

888 484-3213

Tueur de fourmis et d'araignées, éliminateur de perce-oreilles, destructeur de blattes, tueur de puces et de tiques sanguines, traitement de surface et localisé pour mouches et moustiques, et sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses pour éliminer les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les cloportes, les araignées, les tiques sanguines, les puces, les mouches et les moustiques.

MODE D'EMPLOI

Appliquer avec un pulvérisateur à pompe sous pression (vendu séparément). NE PAS appliquer comme pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. SEULS le traitement localisé et le traitement des fissures et des crevasses sont autorisés. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de 0,2 m² ou moins. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents. NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes ou des animaux de compagnie pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer dans les zones où des plantes sont cultivées pour l'alimentation humaine ou animale (par exemple, légumes, fruits, fines herbes).

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. TENIR LE CONTENANT EN POSITION VERTICALE.

VAPORISER PAR PETITS COUPS.

Les aires résidentielles sont définies comme tout site d'utilisation où le grand public, y compris les enfants, pourrait être exposé pendant ou après un traitement. Pour des utilisations visant les structures dans des sites résidentiels, cela signifie des maisons, des écoles, des restaurants, des immeubles publics ou tout autre secteur où le grand public, y compris les enfants, pourrait

2025-0404

2025-10-24

possiblement être exposé.

Pour utilisation à l'intérieur :

Pour tuer les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les lépismes argentés, les cloportes et les araignées :

Vaporiser dans le cadre d'un traitement localisé à l'intérieur sur les surfaces internes des bâtiments, ceci inclut les recoins sombres des pièces et des placards; les fissures et les crevasses dans les murs, les planchers et les plafonds; le long des plinthes et des cadres de portes et de fenêtres; autour des évier; sur les murs et les planchers en arrière et en dessous des électroménagers (p. ex., réfrigérateurs, cuisinières) et des meubles (p. ex., armoires); autour des poubelles, de la tuyauterie et toutes autres installations de services. Appliquer dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses en utilisant un jet de précision pour pulvériser de petites quantités du produit directement dans les fissures et les crevasses présentes entre différents éléments de construction, entre les appareils et les planchers, dans les ouvertures menant aux vides et aux creux dans les murs, et entre les pieds et les bases des meubles. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour tuer les puces et les tiques sanguines :

NE PAS PULVÉRISER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE AVEC CE PRODUIT. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour les applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour une suppression efficace des puces et des tiques, il faudrait combiner le traitement de l'animal à la désinfection et au nettoyage de tout endroit utilisé par l'animal. Passer l'aspirateur sur les planchers, les tapis, les meubles, etc. (jeter le sac de l'aspirateur après l'avoir utilisé) et laver les lits de l'animal, les lieux où habite l'animal ainsi que les lieux voisins. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long et derrière les plinthes, les cadres de fenêtres et de portes et dans les zones localisées du plancher et des couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être entièrement traitée avec ce produit et être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Pour utilisation à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments, des patios, des vérandas et des terrasses :

Pour tuer les mouches et les moustiques : Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé sur les surfaces externes des bâtiments (y compris les garages) et sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les insectes peuvent entrer (p. ex., moustiquaires, portes, cadres de fenêtres). Le produit tue les mouches domestiques et les moustiques qui se posent sur les surfaces traitées. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Sortir les animaux pendant au moins 1 heure lors de la pulvérisation dans la pièce. Après le traitement, aérer toutes les pièces, attendre au moins 15 minutes avant d'y entrer et ne pas y retourner tant que l'aération n'est pas terminée. Éviter tout contact avec les surfaces traitées tant qu'elles ne sont pas sèches.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation des yeux ou de la peau. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver soigneusement après la manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas porter de chaussures contaminées.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Ne pas pulvériser sur les abeilles. Ce produit contient un principe actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. . Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes, des araignées et des acariens prédateurs et parasitoïdes). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

ÉLIMINATION : NE PAS réutiliser le contenant vide. Recycler le contenant vide si disponible, ou le jeter avec les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale, territoriale, ou municipale.

ENTREPOSAGE : Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation

2025-0404

2025-10-24

humaine ou animale. Entreposer uniquement dans le contenant d'origine dans un endroit frais, sec et inaccessible aux enfants, aux animaux de compagnie et aux animaux domestiques.

Entreposer à une température supérieure à 0 °C – ne pas congeler.